BENNES DÉCHETS VERTS

emplacements avril & mai 2021 MANOSQUE

Manosque
HAUTE-PROVENCE

INFORMATIONS : 04 92 70 34 00

ville-manosque.fr

« La ville de Manosque poursuit la mise en place des bennes à déchets verts dans divers quartiers tous les week-ends. Notre volonté est de faciliter la collecte de ces déchets tout en priorisant l'apport à la déchetterie. Soyons tous respectueux et responsables de notre environnement…

Pour que chacun puisse bénéficier de ce service ne pas dépasser 1 m³ et si la benne est pleine attendre le week-end suivant ou direction la déchetterie !
Afin de réduire ces déchets pensez au broyat et aux essences à pousse lente.
Bon jardinage ! »

Marion MAGNAN, *Adjointe au Maire déléguée à la propreté urbaine, cadre de vie, développement durable, et protection des animaux*

3 et 4 avril 2021	10 et 11 avril 2021	17 et 18 avril 2021
• Allée des Micocouliers • Avenue de la Repasse • Chemin de Robert • Chemin du Prêche	• Montée de la Mort d'Imbert • La Pinède • Place de la Bastide • Les Muriers	• Bd des Amandiers • Impasse Paul Arène • Montée de Manenc • Montée des Adrechs
24 et 25 avril 2021	**1er et 2 mai 2021**	**8 et 9 mai 2021**
• Montée de l'Argile • Montée de l'Ubac • Montée des Genêts • Montée des Romarins	• Les Balcons du Mont d'Or • Place des Acacias • Place des Cabris • Place des Griottes • Allée des Micocouliers	• Place St Martin • Rue de l'eau vive • Rue des Pins • Rue des Roses
15 et 16 mai 2021	**22 et 23 mai 2021**	**29 et 30 mai 2021**
• Rue du Fenouil • Rue du Grand Chêne • Rue Félix Sappeï • Rue Marc-Antoine Laugier	• Allée des Micocouliers • Avenue de la Repasse • Parking de la Gendarmerie • Chemin du Prêche	• Montée de la Mort d'Imbert • La Pinède • Place de la Bastide • Les Muriers

Retrouvez tous les détails des lieux d'emplacement des bennes à déchets sur ***ville-manosque.fr***

Manosque HAUTE-PROVENCE

dlva Durance Luberon Verdon AGGLOMÉRATION

INFORMATIONS : Mairie de Manosque - 04 92 70 34 00 - ville-manosque.fr

© Conception service communication Ville de Manosque 2021 - Ne pas jeter sur la voie publique.